



Décision

Fixant la composition de la commission de sélection prévue pour le recrutement externe des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État d'Adjoint-e Technique de Recherche et de Formation organisé par l'Université d'Orléans.

Le Président de l'Université d'Orléans,

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

DECIDE

Article 1^{er} : la commission de sélection du recrutement externe dans le corps des Techniciens de Recherche et de Formation, organisé par l'Université d'Orléans est composée ainsi qu'il suit :

Madame Florence MALON-COUSSEAU, Attaché d'Administration de l'État classe norme, membre, Université d'Orléans

Madame Stéphanie BILLAY, Secrétaire Administrative de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur classe exceptionnelle, membre, Université d'Orléans

Monsieur Christian DARET, Ingénieur d'Études hors classe, membre, Université d'Orléans

Monsieur Juan Luis MACIEL, Assistant Ingénieur de Recherche et Formation, membre, Université d'Orléans

Madame Karine LECESTRE-CHARLET, Attaché d'Administration de l'État classe normale, suppléante, Université d'Orléans

Monsieur Jean-Pierre CORNET, Ingénieur d'Études hors classe, suppléant, Université d'Orléans

Article 2 : Le président de l'Université d'Orléans est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le mercredi 30 avril 2025

Le Président de l'Université d'Orléans

Eric BLOND